

La Gazette de la Fraternité UNIVERSELLE



Mes TT.CC.SS., mes TT.CC.FF.,

Voici le numéro 10 de la Gazette, toujours plus demandée.
Elle a pris maintenant son rythme de croisière, et les demandes incessantes d'abonnement en témoigne si besoin était.

Ne divisons pas, Rassemblons.....

Nous remercions ici nos partenaires qui nous soutiennent en les faisant connaître auprès d'un public initié...

Tu peux d'ores et déjà nous envoyer, au mail suivant :

pierremajo@yahoo.com

Planches, vie des loges, photos, histoires vécues,
A Toi de voir ...

Que la Lumière éclaire ta lecture... 



Sommaire : Page 2 : Notre P.R.F.Jean Mourgues (1900/1990) et un de ses poèmes : les conjurés.

Page 2 : Courte réflexion sur la F.M. par notre T.R.F. Claude R/ à l'Or/ de Paris.

Pages 3 et 4 : Un mois, Une Biographie : Philippe IV LE BEL, bourreau des derniers Templiers.

Page 4 et 5 : Effacement momentané du Suprême Conseil de France par le G.O.D.F.

Page 5 à 8 : Qui est le GADLU ? Par notre T.R.F. P/B/

Page 8 à 9: L'huile d'olive Catalan sur vos tables, par notre T.C.F. Michel Deixonne à l'Or/ de Vinça.(66)

Page 10 : La phrase du mois et Nos partenaires

Les conjurés

*Quand dans un même élan, les sages combattants
Afrontent le mystère et sans haine raisonnent,
La volonté divine et le monde s'ordonnent
Au bois des nuits sans lune et des maillets battants*

*Ils attendent le jour qui surgit triomphant
A l'horizon perdu, mais leurs regards s'étonnent
De voir d'anciens amis dont les coeurs s'abandonnent
Et les armes au sol et les outils gisant.*

*Mais connaissant la Loi des recommencements
Ils savent qu'un succès se nourrit de défaites
Et que la ruine suit le pas des conquérants.*

*Retournant impassible au sein des cités quiètes
Chacun reprend sa veille et ses travaux patients
Préparant pour demain des victoires secrètes.*



LE CONNU OU LE VECU

et l'inconnu d'un passage du monde profane au monde sacré...

Ainsi mes Frères et mes Sœurs travail après travail nous progressons

Chaque jour sans jamais atteindre le parfait mais toujours le meilleur

Conclusion

Demande-toi toujours ce que tu peux faire pour la franc-maçonnerie

Et non ce que peux faire pour toi la franc-maçonnerie

J'AI DIT

T.R.F. Claude, Or.°. de Paris



Un mois, une Biographie (nouvelle rubrique)

Philippe IV le Bel (1268 - 1314)

Philippe IV, dit Philippe *le Bel* ou *le Roi de fer* (né à Fontainebleau en avril/juin 1268 – mort à Fontainebleau le 29 novembre 1314), fils de Philippe III le Hardi et de sa première épouse Isabelle d'Aragon, est roi de France de 1285 à 1314, onzième roi de la dynastie des Capétiens directs.

Devenu roi à l'âge de dix-sept ans, à la mort de son père en octobre 1285, Philippe *le Bel* est considéré comme un roi important par les historiens.

Sous son règne, le royaume de France atteignit l'apogée de sa puissance médiévale. Avec entre seize et vingt millions d'habitants, c'était l'État le plus peuplé de la Chrétienté, il connaît une grande prospérité économique, le pouvoir royal accomplit de nombreux progrès, si bien qu'on voit dans Philippe IV, entouré de ses « légistes », le premier souverain « moderne » d'un État puissant et centralisé.

Un roi administrateur

Philippe IV le Bel devient roi à 17 ans, le 5 octobre 1285, à la mort de son père Philippe III le Hardi, victime du typhus à Perpignan au retour d'une catastrophique expédition contre l'Aragon.

Marié l'année précédente à Jeanne de Navarre, qui lui a apporté en dot la Champagne et la Brie et à laquelle il restera toujours fidèle, il est sacré à Reims avec sa femme le 6 janvier 1286, selon la tradition capétienne.

Sous son règne, en près de trente ans, la France consolide ses frontières. La monarchie échappe à l'emprise du pouvoir religieux. Elle s'écarte des traditions féodales en se dotant d'une administration moderne et en faisant appel à des fonctionnaires zélés issus de la bourgeoisie.

Échec en Flandre

Quand il monte sur le trône, à seulement 17 ans, le roi manifeste déjà une autorité qui rappelle son grand-père Saint Louis plutôt que son père, le terne Philippe III. Mais tout au long de son règne, il va rechercher les conflits plutôt qu'il ne va les éviter à la différence de Saint Louis, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Philippe le Bel fait occuper la Flandre dont le comte et les habitants ont pris le parti de son ennemi le roi d'Angleterre. Mais il ne s'en tient pas là. Il attire par ruse le comte à Paris, le séquestre et confie l'administration de ses terres à Jacques de Châtillon. Par ses maladresses, celui-ci s'aliène très vite les habitants. C'est ainsi que le 18 mai 1302, les habitants de Bruges massacrent la garnison française. Le roi capétien prendra sa revanche à Mons-en-Pévèle le 17 août 1304.

De ce conflit date la scission actuelle de la Flandre, le nord s'émancipant de la suzeraineté capétienne, le sud (Lille, Douai, Béthune) étant livré à Philippe le Bel par le traité d'Athis-sur-Orge, le 24 juin 1305, conclu avec le comte Robert de Béthune.

Impopulaires impôts

Philippe le Bel a besoin d'argent pour poursuivre la guerre contre les Flamands et maintenir le train de vie de l'État malgré quelques signes de dépression économique. Il ne lui suffit pas de dévaluer la monnaie ni de dépouiller les juifs

et les banquiers lombards. Il crée aussi de nouveaux impôts, tel celui sur les ventes que le peuple surnomme la «*maltôte*» ou *mal levé*. Le mot finira par désigner tout impôt illégitime.

Pour élaborer ses décisions et faire passer ses réformes, le roi s'appuie sur un Conseil composé de personnes qu'il choisit dans la bourgeoisie en fonction de leurs compétences.

À partir de 1302, le roi prend aussi l'initiative de réunir à Notre-Dame des représentants du clergé, de la noblesse et des bourgeois pour obtenir leur acquiescement à ses réformes et ainsi faire passer celles-ci plus aisément. Ces réunions occasionnelles préfigurent les «*états généraux*» (les derniers seront réunis en 1614 et 1789).

Philippe le Bel commence par ailleurs à organiser son administration et constituer des services spécialisés. C'est ainsi que prend forme le «*Parlement*» ébauché par son grand-père. Il siège à Paris et traite les affaires judiciaires en appel. Il crée une Chambre des Comptes chargée de contrôler la gestion des officiers royaux. Il confie à ses proches conseillers Pierre Flote puis Guillaume de Nogaret la garde du Sceau royal au sein d'une chancellerie. À eux revient l'enregistrement et l'expédition des actes royaux.

Le petit-fils de Saint Louis en conflit avec le pape

Le roi lève en 1295 un impôt occasionnel sur le clergé, la «*décime*». Le clergé s'incline, bien que le roi se soit dispensé de demander l'autorisation au pape de lever cet impôt. Il est vrai que l'on ne saurait rien refuser au petit-fils du pieux Louis IX, d'autant que celui-ci est canonisé par le pape Boniface VIII le 11 août 1297.

Cela n'empêchera pas le roi d'entrer en conflit avec la papauté. Guillaume de Nogaret, fidèle serviteur du roi, se rend en Italie en vue de destituer le pape. La rencontre a lieu le 8 septembre 1303, à Anagni, au sud de Rome. Elle tourne mal. On parle d'un «*attentat*» contre la personne du pape, qui aurait été soufflé.

Cet événement marque une rupture avec le XIIIe siècle, siècle chrétien par excellence durant lequel les gouvernements se soumettaient bon gré mal gré aux exigences du pape. Philippe IV le Bel se pose en précurseur du gallicanisme et de la laïcité, autrement dit de la séparation de l'Église et de l'État.

La grande affaire du règne est l'arrestation des Templiers le vendredi 13 octobre 1307. Ces moines-soldats, depuis la fin des croisades, vivent en France de leurs rentes. L'opinion ne les aime guère et le roi lorgne sur leurs biens. Après leur arrestation, ils sont torturés, jugés et condamnés.

La fin du règne est altérée par le *scandale de la Tour de Nesle* et la révélation de l'adultère des belles-filles du roi... Mais le royaume, à la mort du roi, le 29 novembre 1314, paraît en ordre et plus puissant que jamais.

(Source : Hérodote)



L'effacement momentané du Suprême Conseil de France (1815-1821)

Le coup de force du Grand-Orient :

Le 1^{er} juillet 1814, le Grand Orient procède à une purge sévère en son sein. Il déclare vacants la Grande Maîtrise, les six offices de Grands Dignitaires et tous les autres offices d'honneur. Puis, il arrête le 12 juillet que les pouvoirs de la Grande Maîtrise seront exercés tour à tour par trois Grands Conservateurs de l'Ordre, le Maréchal MACDONALD (duc de TARENTE), les lieutenants généraux comte de BEURNONVILLE et comte de VALENCE, tous trois pairs de France.

ROËTTIERS de MONTALEAU est réélu en qualité de Représentant du Grand Maître. Les trois derniers nommés sont membres du Suprême conseil de France, ce qui n'empêche pas le Grand Orient de nommer une Commission, laquelle écrit le 28 août 1814 au Suprême Conseil de France qu'elle est chargée d'aviser aux moyens de « *centraliser définitivement dans le Grand Orient l'administration de tous les Rites maçonniques* » et l'invite en conséquence à « *concourir avec elle à l'accomplissement d'une œuvre désirée par tous les enfants de la vraie lumière* ». Le Grand Orient, « s'appuyant dans ses considérants sur les concordats passés avec le Grand Orient de Clermont en 1773, et le Grand Chapitre général de France en 1786, ainsi que sur le concordat (rompu) avec la Grande Loge générale écossaise en 1804, et dans le but, selon lui, de faire jouir les maçons français des avantages de tous les grades des différents rites, dans une séance extraordinaire du 18 novembre 1814, présidée par le Frère ROËTTIERS de MONTALEAU, « *arrête qu'il reprend l'exercice de tous les droits qui lui appartiennent sur tous les rites, qu'en conséquence il délivrera seul les constitutions et les lettres capitulaires de tous les grades, et que les loges et les chapitres qui auraient obtenu de ces titres de toute autre autorité que la sienne, devront les présenter à son visa dans un délai de quatre-vingt-un jours à dater de la notification de l'arrêté, lequel délai passé ils seront regardés comme irréguliers* » Commence alors une période de négociation entre le Grand Orient et le Suprême Conseil. Ce dernier, réduit seulement à sept membres – Honoré MURAIRE et six membres – prennent néanmoins une décision courageuse en rejetant l'invitation du Grand Orient par un Arrêté du 18 août 1815 qui est notifié aux ateliers par circulaire du 26 août 1815. Le Grand Orient réagit sans délai et prend le 20 septembre 1815 un arrêté formant en son sein un *Conseil Suprême des Rites* et un *Grand Consistoire des Rites*, lequel prit plus tard le nom de *Grand Collège des Rites, Suprême Conseil pour la France et les possessions françaises*. Il déclare qu'en vertu du traité de 1804, il est le seul possesseur du Rite Écossais Ancien et Accepté, qualifiant le Suprême Conseil de schismatique et d'irrégulier. A la suite de cette déclaration, les Frères ROËTTIERS de MONTALEAU, de JOLY, CHALAN, HACQUET, de BEURNONVILLE et le général RAMPON, tous officiers du Grand Orient qui s'étaient fait affilier précédemment au Suprême Conseil, se retirent de celui-ci ; mais les Frères comte de LACÉPÈDE et comte MURAIRE, qui avaient aussi reçu l'ordre d'opter entre les deux obédiences, indignés de cette usurpation, envoient leur démission au Grand Orient.

Honoré MURAIRE, comte de l'Empire, (1750 – 1837)

Ancien Lieutenant Grand Commandeur du Suprême Conseil pour la France (1825 – 1834)

Ancien Grand Commandeur Honoraire du Suprême Conseil pour la France (1834)

Tous les officiers du G.O. sont tenus de se faire conférer le 33^e degré dans les 33 jours et les membres du Suprême conseil encore officiers ou dignitaires du G.O. sont sommés de choisir. Il y a lieu de se souvenir que toutes les Loges et Chapitres du R.E.A.A. tiennent leurs patentes constitutives ou leurs chartes capitulaires du Grand Orient de France et que tous les Conseils, Tribunaux et Consistoires du 19^e aux 32 e degrés dépendent directement du Suprême Conseil de France, ceci depuis le concordat du 3 décembre 1804. Aussi dans le climat politique ambiant de la seconde Restauration, le Suprême conseil, décapité, voyant une partie des Conseils de hauts grades se rallier au Suprême conseil des Rits, manque d'énergie pour réagir efficacement, mais refuse de prononcer sa mise en sommeil et va simplement s'effacer en attendant une évolution favorable.

(Source : archives du Suprême Conseil de France REAA.)



Qui est le GADLU

Ainsi dit Jules Boucher : « n'érigéons pas le Grand Architecte de l'univers en un objet de croyance. Voyons-y un symbole à étudier, comme un autre afin de construire nos convictions personnelles.

Qui est le Grand Architecte de l'univers ?

Je rappelle ici qu'il est inutile de présenter la lecture d'une planche à sa gloire, car le V\ M\ l'a fait en son nom propre et au nom de toute la loge en ouvrant nos travaux. Mais pourtant, je m'efforcerai d'analyser cette phrase rituelle d'ouverture de notre loge symbolique. Elle est le pivot de la compréhension et de l'utilisation du symbole de l'architecte, si bien sûr, nous concevons qu'il s'agisse bien d'un symbole.

« *A la gloire du Grand Architecte de l'univers, au nom de la Franc-maçonnerie universelle et sous les auspices de la Grande Loge de France.* »

Prenons la phrase dans le sens ascendant de ses mots et expressions.

Chaque F\ travaillant au rite écossais ancien et accepté, a, en premier, l'appui et la protection de la Grande Loge de France (*à Rome, les AUSPICES étaient l'étude de la façon dont les poulets sacrés se nourrissaient*). Le maître étant au centre du cercle, le premier périmètre n'est guère éloigné ; cette ligne de soutien et de protectorat est l'obédience (mot qui n'est pas prononcé, par ailleurs), obédience de son pays avec laquelle le maçon peut être en contact direct. (*Député, convent, tenue de GL, etc.*) et que le maçon accepte et reconnaît.

Ensuite en deuxième cercle, le F\ va s'instruire au NOM de la Franc Maçonnerie universelle, deuxième anneau qui est déjà largement plus ouvert, tout en étant limité à la taille de la terre. A ce niveau, le Maître Maçon qui voyage est le représentant du rite auquel il a adhéré, rapprochant ainsi en théorie tous les maçons du monde et enfin à la GLOIRE du Grand Architecte, 3ème cercle infini et inconcevable dans sa taille, marquant ainsi par cette courte phrase que la maçonnerie ne travaille pas à sa propre gloire, mais désire marquer une spiritualité complètement ouverte. Le maçon voit alors s'alléger, se libérer ses attaches au 1er et au 2ème cercles ; sa loge, son obédience ont moins de prise sur son intime réflexion.

Le niveau de recherche n'est plus le même. Le maçon est un homme libre. Il pourra en toute liberté, en s'exprimant ouvertement ou non, envisager l'éclairage qu'il souhaite donner à cette notion abstraite d'infini.

Sa conviction première, son choix personnel d'être croyant ou agnostique ne doit pas l'empêcher de comprendre que d'autres n'ont pas fait ce même choix et ainsi concevoir que le Grand Architecte de l'univers n'est qu'ESPRIT, débouchant tout naturellement dans le domaine d'une spiritualité entièrement ouverte à tous et à chacun.

Si pour certains, l'évocation de l'Architecte est à différencier de celle d'un Dieu dogmatique, recherchons ensemble ce qui est évoqué sous ces termes :

Il est vrai que pour nous, Judéo-chrétiens, il est d'usage de penser et d'évoquer le Dieu de nos religions du livre quand nous parlons du Grand Architecte. Les exemples abondent : Bien sur en premier les propos que l'on prête au pasteur Anderson lui-même :

« Adam, créé à l'image de Dieu, Grand Architecte de l'univers, dut avoir la géométrie inscrite dans son cœur. » Si le nom vient du grec *arkhitektōn* qui signifie « maître charpentier » on ne peut pas en déduire qu'il désigna le constructeur en chef de cathédrale. On retiendra pour cette tâche particulière de bâtisseur plutôt le terme de 'Maître d'œuvre ou de Maître Maçon.' On pourra, par ailleurs, trouver plaisant l'identification de Dieu comme architecte Dans l'ancien testament, le mot en lui même ne s'y trouve que deux fois .

Hébreux chapitre 10 :

« Car il attendait la cité qui a de solides fondements, celle dont Dieu est l'architecte et le constructeur » Chapitre sur la foi des grands patriarches et dans ce contexte, le narrateur parle d'Abraham partant pour la terre promise.¹

Et dans le nouveau testament c'est le père de Jésus qui est *arkhitektōn*, charpentier. Est-ce un signe ? A la suite de ce charpentier célèbre, on peut affirmer que la lignée des maçons initiés eu la notion de l'œuvre à accomplir ; le Maître sait que la beauté de l'œuvre le dépassera et durera l'éternité, mais aussi que le temps lui est compté, qu'il ne la finira pas

Pour ce Maître, qui d'autre que Dieu pouvait le soutenir à jouer ce rôle d'infinitude.² Y avait-il une autre voie ? Cet Architecte Universel pouvait-il être défini ? L'athéisme aurait-il pu en être la définition, la doctrine ?

Aujourd'hui athée signifie 'sans dieu'³ l'athée se prononce librement contre l'existence de Dieu. Il s'agit pour lui

d'une invention tout simplement humaine.

Il rejette tout principe transcendant. Il croit en l'homme.

Mais, autrefois, athée voulait dire " sans protecteur divin ", Il s'agissait de l'absence d'un statut ou d'un droit de cité. Un athée est un 'non pieu', un impie, un infidèle. La croyance est obéissance. Ne pas être dans 'la religion', c'est l'offenser.

Ou bien le Grand Architecte peut-il être expliqué comme agnostique ?

L'homme qui dit : 'je ne sais pas' ; ne cherche pas de réponse et refuse de se prononcer, là où le chrétien qui non plus ne trouve pas LA réponse, mais est certain, sans preuve tangible de l'existence de Dieu est OBLIGÉ de croire. Quel avantage y a-t-il à établir l'existence de Dieu ? Les religions imposent cette existence alors qu'il ne s'agit que d'une hypothèse voulant que l'homme trouve sa place sur terre. Mais rien ne prouve que cette hypothèse soit juste ; elle n'est en tout cas pas la seule possible, puisqu'on peut tout aussi bien penser un monde éternel et donc incrémenté, ou encore à une formation du monde issue du plus pur des hasards.

Ou bien encore décrit comme déiste, qui croit à un être révélé, mais annihile le passage christique. Comme l'a développé Ludwig Feuerbach⁴, l'homme déiste a une vie intérieure, il a créé Dieu à son image ou plutôt à l'image de son espèce puisque les attributs divins sont infinis alors que dans l'homme, ils sont finis.

Le F\ Voltaire, l'athée le plus déiste apporte ce doute dans un dialogue célèbre.⁵ Lucrèce dit :
Mais qui donc aura fait le monde?

Posidonius répond :

Un être intelligent, plus supérieur au monde et à moi.

Lucrèce répond :

Si j'admetts cet Être suprême, quelle forme aura-t-il?

Sera-t-il en un lieu?

Sera-t-il hors de tout lieu?

Sera-t-il dans le temps, hors du temps?

Remplira-t-il tout l'espace?

De quelque côté que je tourne mon esprit, je ne vois que l'incompréhensible.

Posidonius

C'est précisément parce que cet Être suprême existe que sa nature doit être incompréhensible: car s'il existe, il doit y avoir l'infini entre lui et nous. Nous devons admettre qu'il est,... sans savoir ce qu'il est.

Alors qui est-il donc pour nous, ce Bâtisseur ? Que dit la maçonnerie ?

Le fameux convent de Lausanne de 1875 adopte un manifeste et une déclaration de principe qualifiant le Grand Architecte de l'univers de créateur suprême. Les anciens devoirs et Dieu faisaient bon ménage. Les loges de Saint Jean le prouvent sans risque de se tromper beaucoup⁶. Pas de doute à cette époque, seul le Dieu Créateur exprime pour les maçons le sens abstrait de la dualité du ciel et de la terre.

Le recul de la notion théiste pure pour devenir une invocation plus ouverte spirituellement n'apparaîtra qu'un siècle plus tard, en Angleterre toujours, il est certain que l'évolution des esprits avait été totalement bouleversée. Mais, n'oublions pas qu'encore aujourd'hui, la grande loge d'Angleterre met toujours comme condition sine qua non d'obtention de régularité de croire en un Dieu révélé (voyez nos FF\ de la GLNF) Mais à aujourd'hui et grâce à notre liberté d'expression, ou tout et son contraire peut être écrit, rien ni personne n'apporte la preuve absolue de l'existence ou de la non existence de Dieu.

Du bisontin Ernest Renan qui pose la question : Dieu existe-t-il ? et répond :Pas encore : et de Nietzsche, lui de préciser: Dieu est mort, Laisse bien libre le champs de l'interprétation.

Liberté contrôlée qui est l'apanage du chemin de la recherche du FM.

Sous des aspects de totale laïcité, le GO a préféré en 1877 supprimer la référence au Grand Architecte de l'univers. A mon avis limitant par ce geste, l'acceptation, ouverte à toutes sensibilités, de croire ou de ne pas croire.

Si Dieu était vraiment Dieu, il serait Tout et Un à la fois et sa dimension serait telle que l'Homme en général et moi en particulier n'aurions aucunement besoin de l'aider à Se définir.

Le dieu créé par les hommes ne devrait pas interférer dans le choix de l'impétrant qui désire donner un autre chemin à sa vie. C'est l'homme et l'homme seul qui peut, qui doit donner un sens à sa vie.

Si le Grand Architecte de l'univers peut l'aider, pourquoi pas...

La réflexion continue J'ai dit

B\ P\

1 Le fait de développer si Dieu est un être hypostatique (cad qui entend l'union du Verbe, du Dieu infini avec la nature humaine tel que le suggère son nom de yehovah, yhvh (conjugaison du verbe être) dépasserait le cadre de se travail.

2 Celle des qualités de Dieu par laquelle il est infini. Dieu accable nos facultés par son infinitude (Littré)

3 (a privatif et théos dieu)

4 Philosophe allemand, 1804 - 1872

5 Dans le dialogue de Lucrèce et Posidonius

6 Paul Naudon, les loges de Saint Jean

Partagez vos planches



L'Huile d'Olive Catalan sur vos tables...



Vinça, village pittoresque du Conflent, micro région des Pyrénées Catalanes, jouxtant la très belle plaine du Roussillon et au pied du mont Canigou, montagne sacrée des Catalans, offre un climat méditerranéen, juste avant les régions d'altitude que comporte ce département.

Un lac de loisirs attenant au barrage de Vinça, construit pour réguler les inondations en aval et l'arrosage des vergers de la plaine du Roussillon.

C'est dans le périmètre du territoire Vinçanaise, que notre T.C.F. Michel Deixonne a lancé dans les années 2005, à la culture de l'olivier de la variété Arbequina, qui produit une huile très aromatisée et fruitée.

Cette variété Catalane, provient de la catalogne sud, et plus précisément de la « comarca » des Garrigues, situé dans la province de Lérida au sud ouest de Barcelone, où elle se cultivait déjà avant le traité des Pyrénées (1659) et qui était très prisée par les Rois de Majorque, et où la langue était vernaculaire.

Le chef lieu est la petite ville de las Borgues Blancas.

Notre T.C.F Michel produit une huile Bio de grande qualité, qu'il a décliné en plusieurs produits allant de l'huile de table en bouteilles et bidons de 2 et 3 litres, ainsi qu'une tapenade d'olives excellente et un beurre d'olive qui sert aux petits massages localisés ,qui renforce les tissus de notre peau notamment en cas de démangeaisons.

Pour commander votre huile d'olive Catalan, utilisez le bon de commande ci-dessous, et n'oubliez pas que toute commande répondant à la question sur bon de commande donne droit à 10% de réduction immédiate.

Bonne dégustation mes TT CC SS et mes TT CC FF.



Bon de commande à adresser à :

M. Michel DEIXONNE
Domaine de las Farreres
174, Avenue Général de Gaulle.66320 VINCA
04.68.05.82.47.
06.19.33.42.55

	Quantité
BIDON FER ALIMENTAIRE NOIR 3L45 €
BIDON FER ALIMENTAIRE BLANC 2 L 30 €
BOUTEILLE FER ALIMENTAIRE 0,5 L 10 €
BEURRE D'OLIVE POT EN VERRE 6 €

(Frais de port en sus) Question pour réduction immédiate de 7% pour appartenance à notre grande famille fraternelle :

« Où avez-vous été reçu F.M. ? » Réponse :
« Quel Or.° êtes vous ? » Réponse :



LA PHRASE DU MOIS

Que ton corps soit ami du travail, et ton âme amie de la sagesse afin que l'un puisse exécuter tes résolutions, et que l'autre sache prévoir ce qui t'est utile et avantageux.

Isocrate (436-338 av. J.-C.)



L'Equipe de la Gazette vous souhaite un excellent été et vous retrouve pour le numéro 11 de fin août.

NOS PARTENAIRES

LE TROUBADOUR
DU LIVRE + Philippe Subrini

Si vous souhaitez recevoir :
La Lettre du Troubadour du Livre
Ainsi que les *Catalogues de Livres neufs, anciens et d'occasion*
Alors faites moi parvenir votre demande par email :
troubadour13@gmail.com

ACCESLOGES [Accueil](#) [Inscrire ma Loge](#) [Rechercher](#)

www.accesloges.com

Programme des Loges
Toutes Régions
Toutes Obédiences
Tous Rites

contact@accesloges.com Tél : 07 68 95 99 40

GADLU.INFO
Les nouvelles du Web
Maçonnique

postmaster@gadlu.info



LE - COMPAGNON

Groupement International
de Tourisme et d'Entraide

14, rue de Belzunce, 75010 Paris.

Tél. : 01.45.26.25.51
Email : le.gite@free.fr
Internet : www.le-gite.net